# Développer le mieux vivre ensemble

Code de référence HTFPC21 SAISON 2021 2022

nouveau

## **PRÉSENTATION**

Ce certificat s'adresse à des arbitres, entraîneurs, dirigeants, parents licenciés, salariés et/ou bénévoles, qui souhaitent développer et entretenir les valeurs et vertus du vivre ensemble au sein de leur structure. Il met en place des actions pour prévenir et traiter les comportements déviants et toutes formes de violence.

### **OBJECTIFS**

- Être capable d'alimenter le projet associatif dans sa dimension citoyenne en tenant compte de l'identité de la structure.
- Être capable de mettre en œuvre des actions valorisant le mieux vivre ensemble au sein de la structure.
- · Être capable de repérer et prévenir les comportements déviants.
- Être capable de sensibiliser l'ensemble des acteurs de sa structure et de son environnement.
- · Être capable de faire appel aux acteurs professionnels adaptés aux déviances repérées.
- · Être capable d'identifier et valoriser les bonnes pratiques.

## **PRÉREQUIS**

- · Être licencié FFHandball.
- · Être âgé de 18 ans révolu.
- · Avoir complété et transmis son attestation d'honorabilité lors de l'inscription.

#### **CONTENUS**

#### Dans la dimension éthique et vertus

- · Méthodologie de projet
- · Plan de communication
- · Plan de prévention fédéral
- · Le club dans son environnement

#### Dans la dimension veille, prévention et gestion des comportements déviants

- · Acteurs clés de la prévention
- · Modalité de contrôle sur l'honorabilité des encadrants
- · Différentes catégories de déviances et les conséquences juridiques
- · Attitude, écoute, instauration du dialogue, orientation

# LIEU Territoire AURA



#### Certificat de 40 heures

Présentiel ou classe virtuelle

- > 29 heures
- + Parcours de formation ouvert à distance
- > 11 heures



#### **TARIFS**

# **Stagiaires bénévoles** Frais pédagogiques :

200 € (40 h x 5 €)

#### Stagiaires salariés

Frais pédagogiques : 480 € (40 h x 12 €)

# Frais annexes possibles

à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)

#### Frais de certification

60 € (salarié ou bénévole)

#### **CERTIFICATION**

- · Attester de sa présence aux différents temps de formation (présentiel+FOAD)
- · Participer et réussir les épreuves certificatives

Partie ① > Le candidat adressera aux 2 évaluateurs, au moins 1 mois avant la date de l'évaluation, un document relatant l'organisation mise en oeuvre ou envisagée pour développer le vivre ensemble et la citoyenneté au sein de sa structure. Le jour de l'évaluation, le candidat aura 10' maximum pour présenter et argumenter son document suivi d'un entretien de 10' d'échanges avec le jury.

Partie ② > Le candidat tire au sort une étude de cas, dans une liste proposée par l'ITFE. Le jury questionne pendant 10' le candidat qui décrit et qualifie les faits, puis présente et argumente les conduites à tenir dans la situation donnée.

Secrétariat ITFE itfe@aura-handball.fr 06 16 04 18 76

#### **CALENDRIER**



Inscriptions
7 septembre - 17 octobre 2021

Période

⇒ 6 novembre 2021 - 31 mars 2022